



AU FAIT

LES POINTS SAILLANTS DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE CENTRE-EST 25 NOVEMBRE 2021

États financiers 2020-2021

Le vérificateur financier Pierre Bergeron a fait la présentation des états financiers pour l'année 2020-2021. Les revenus enregistrés par le CSCE s'élèvent à 18 554 000\$. Le conseil enregistre un surplus budgétaire de 495 000\$, ce qui est comparable aux surplus de l'année précédente. Ce surplus s'explique, entre autres, parce que tous les projets d'infrastructures qui ont eu lieu au cours de la dernière année, étaient des projets subventionnés. De plus, la pandémie liée à la COVID-19 a empêché la tenue de nombreuses activités et rassemblements. Le vérificateur conclut que le CSCE est en meilleure santé financière cette année que l'année précédente.

Rapport des résultats annuels en éducation

En 2020-2021, le CSCE a continué à s'adapter à la situation extraordinaire causée par la pandémie. Les directions et les enseignants ont réussi à adapter leur enseignement à la

situation sanitaire tout en ayant à cœur la réussite mais surtout la santé mentale des élèves et des familles. Les directions ont redoublé d'effort pour s'assurer que les enseignants avaient tout ce dont ils avaient besoin pour appuyer leur enseignement.

Au niveau du progrès et du rendement des élèves, les résultats se démarquent de ceux de la province. Le taux d'achèvement des études secondaires (3 ans) est de 97% comparativement à 83% pour l'Alberta. Pour ce qui est de l'engagement des élèves dans leur apprentissage et le civisme, les résultats se chiffrent autour de 92%. La qualité de l'éducation atteint 93% soit un peu plus que l'an dernier.

Seule une baisse des résultats est enregistrée au niveau de l'engagement des parents avec 84,7% comparativement à 89% l'an dernier. Cela peut s'expliquer par les restrictions sanitaires imposées par la pandémie et le fait que les parents ne puissent pas s'impliquer dans les écoles comme auparavant.



En conclusion, le Conseil, de par ses résultats, démontre que les stratégies utilisées sont efficaces et répondent aux besoins de chaque communauté.

Directive administrative COVID-19

À la demande conjointe du ministère de l'Éducation et des autorités sanitaires, la direction générale a développé une directive administrative sur la vaccination contre la COVID-19. Le 15 novembre 2021 une rencontre a eu lieu avec le personnel du CSCE pour présenter la directive administrative. À partir du 3 janvier 2022, le personnel du CSCE, les bénévoles et visiteurs devront présenter une preuve de vaccination ou un résultat négatif à un test dépistage. La directive ne s'applique pas aux élèves. Pour plus de détails, consultez la **Foire aux questions**.

Campus St-Jean

Suivant une présentation de l'ACFA ainsi que de l'avocat Mark Power, les membres du conseil d'administration ont accepté que le CSCE devienne codemandeur dans la cause juridique opposant l'ACFA et le gouvernement de l'Alberta pour un financement durable du Campus St-Jean.

Services à l'enfance

Une rencontre aura lieu le 1er décembre 2021 avec le président du conseil d'école de Voyageur, le président du CSCE et la conseillère de Cold Lake Jennifer Leclerc afin de discuter du projet de garderie francophone à Cold Lake. L'étude de faisabilité a démontré les besoins de la communauté et la viabilité du projet. Des fonds du fédéral permettraient également de faire un plan architectural. Les élus veulent donc poursuivre les démarches dans le projet de garderie à Cold Lake.

Date de la prochaine réunion du CSCE

La prochaine réunion du Conseil aura lieu le jeudi 27 janvier 2022 à 17h. Pour y assister, en ligne, consulter la page Conseil du site Internet www.centreest.ca.

Si vous désirez vous inscrire à l'ordre du jour à titre de délégation ou encore pour vous faire entendre, vous devez le faire soit par écrit, soit en téléphonant à la direction générale au moins une semaine avant la tenue des réunions. Pour plus de renseignements, communiquer avec le bureau central au (780) 645-3888.